

Infos Escoussans



Actualités de la commune

Actualités des associations

Infos pratiques



Mairie d'Escoussans

le bourg
3370 ESCOUSSANS
Tél : 05 56 23 47 41
Fax: 05 56 23 42 53

www.mairie-escoussans.jimdo.com

Ouverture
du secrétariat :
Lundi : 13h - 17h
Jeudi : 9h - 14h
Permanence
jeudi de 17 h à 18 h

SOMMAIRE

- Le mot du maire
- Elections Départementale
- SIPHEM
- Rodenticide
- Economie d'eau
- Rétrospective (fin d'année 2014 et début 2015)
- Agenda des manifestations 2015



Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Dans les prochaines semaines, plusieurs événements vont animer notre commune. Le comité des fêtes organisera son concours de boules le 11 avril et la fête de la cerise le 14 juin. D'autres organisations cantonales et départementales ont choisi notre commune pour y organiser des événements majeurs. N'hésitez pas à y participer, montrons notre qualité d'accueil.

Le conseil municipal des jeunes, dans sa volonté de comprendre le fonctionnement des institutions de notre pays, souhaite rencontrer les élus qui nous représentent aux différents niveaux de la république. Martine Faure sera l'invitée de notre village pour présenter le fonctionnement de l'assemblée nationale.

Les routes : un groupement d'achat mis en place par la CDC du Targonnais a choisi le bureau d'études qui viendra conseiller Jean-Louis Olivier et le conseil municipal pour la méthode et la planification de la remise en état des routes et fossés de la commune.

Les dimanches 22 et 29 mars 2015, nous élirons le nouveau conseil départemental qui sera renouvelé dans son intégralité. L'assemblée départementale reste un organe de proximité qui finance beaucoup d'actions dans notre milieu rural. Je vous invite à venir voter pour les représentants de votre choix à qui vous confierez l'avenir de notre territoire. En venant voter nombreux, c'est montrer que le vote rural existe et ainsi défendre notre ruralité, c'est montrer que la démocratie existe et ainsi défendre nos libertés d'expressions. Les assassinats de ses dernières semaines en France, en Russie, au Nigeria, au Niger.... Montrent combien la démocratie est fragile. **Votons, soyons citoyens !!!**

Bien vivre dans notre ruralité, c'est défendre nos valeurs. C'est aussi respecter le travail des viticulteurs en ne passant pas dans les rangs de vignes avec des engins motorisés. Les parcelles de vignes sont des domaines privés.

Eric DENISSE

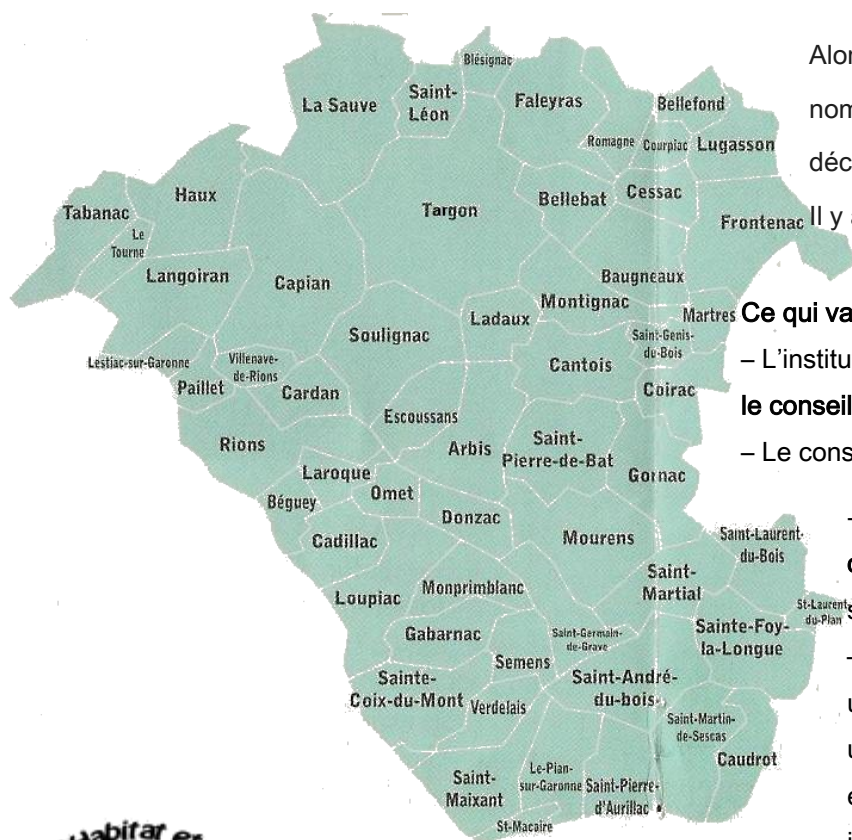
Elections
22 et 29
mars 2015

Dimanche 22 et 29 mars : Votez !!!



Voici quelques informations sur le déroulement des prochaines élections départementales.

Ci-dessus une carte du nouveau « **Canton de l'Entre deux Mers** » tel qu'il sera à partir de ces élections. La réforme des collectivités territoriales s'accompagne d'un **redécoupage des cantons français**.



Alors qu'avant, il existait de grandes différences en nombre d'habitants d'un canton à l'autre, le nouveau découpage corrige ces inégalités démographiques.

Il y aura désormais **33 cantons**

Ce qui va changer :

- L'institution du conseil général s'appellera **le conseil départemental**.
- Le conseiller général s'appellera **le conseiller départemental**.
- Le canton sera représenté par **deux conseillers départementaux** (un homme et une femme) représentés en binôme.
- Le mode de scrutin : Deux tours / suffrage universel direct / binominal paritaire (un homme et une femme se présenteront solidairement, seront élus simultanément mais siègeront de manière indépendante).
- Le mandat sera de **6 ans**.

SIPHEM

Le Syndicat Mixte Inter territorial du Pays du Haut Entre deux Mers

La politique de l'habitat mise en place sur le territoire combine les questions du logement, de l'énergie, des services à la population et des espaces publics.



La Maison de l'Habitat et de l'Energie associe l'ensemble des partenaires : élus, administrations et toute la population du territoire. Elle a pour rôle d'accueillir, d'informer, d'animer et d'évaluer les actions menées. Elle a démontré sa légitimité par une fréquentation croissante, qui assure un effet de chaîne dans l'action des différents intervenants.

Service Habitat

Le SIPHEM anime depuis 2009 une **Opération d'Amélioration de l'Habitat de Développement Durable (OPAH DD)** dont les cibles prioritaires sont :

- > La lutte contre la précarité énergétique
- > La résorption de l'habitat insalubre
- > L'adaptation des logements au vieillissement
- > La création d'une offre locative adaptée aux demandeurs du territoire

Dans ce cadre, le **service Habitat** propose gratuitement aux propriétaires qui souhaitent améliorer le logement qu'ils occupent ou réhabiliter le logement locatif qu'ils possèdent, un accompagnement dans la réalisation de leur projet : visites à domicile, diagnostics thermiques et conseils techniques, accompagnement dans le montage de dossiers de demande de subvention, ...

SIPHEM

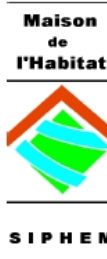
SIPHEM
(suite)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Laurence COMBALIE au 05 56 71 70 20

Guillaume BRANEYRE au 05 56 71 70 23

Des permanences sont organisées chaque mois dans les chefs-lieux à Targon.



Service Logement

Les **médiatrices logement de la Maison de l'Habitat et de l'Energie** informent, orientent et accompagnent dans leurs démarches liées au logement les locataires et les propriétaires de logements conventionnés.

Elles accueillent les demandeurs afin d'établir avec eux leurs **projets locatifs** et vérifier les critères d'**éligibilité à un logement conventionné**. Lorsque l'offre recensée est adaptée à la demande, elles **mettent en relation les propriétaires et les demandeurs**. Elles les accompagnent également dans les **premières démarches d'accès à un logement**.

Contact : 05.56.61.20.75.

Service Logements "Jeune"

La **Maison de l'Habitat et de l'Energie**, en partenariat avec les Missions Locales de La Réole, Langon et Bazas, a mise en place un **Service Logement "Jeune"**, dont les missions sont les suivantes :

- > Recenser l'offre pour la mettre à la disposition des jeunes.
- > Accompagner le jeune et faciliter son intégration dans le logement.
- > Evaluer l'opportunité du maintien ou la nécessité du relogement.

Contact : 05 56 61 20 75

Rodenticide

La fourniture de rodenticide par les communes, c 'est fini

Depuis de nombreuses années, le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Bordeaux, nous permettait de procéder à l'achat de produits rodenticides destinés à assurer les campagnes de dératisations et de désourisations de notre commune.



Les nouvelles obligations réglementaires relatives à ces produits dans le cadre du règlement européen numéro 528/2012 sont désormais applicables. Ces dispositions ne permettent plus de distribuer gratuitement aux particuliers dans des conditions garantissant la responsabilité de la ville de Bordeaux et de la commune d'Escoussans.

Les obligations réglementaires précisées dans les nouvelles autorisations de mise sur le marché de ces produits délivrés par le ministère de l'environnement prévoient entre autres, que les rodenticides ne doivent être utilisées que dans des boîtes d'appâts sécurisées et qu'une fiche réglementaire du produit doit être fournie, précisant les quantités de produits nécessaires avec la fréquence des contrôles.

Ces nouvelles contraintes ne sont plus compatibles avec les modes d'approvisionnement pratiquées jusqu'à présent.

La commune ne pourra plus assurer les prestations de fournitures de ces produits au 1^{er} janvier 2015.

Rappel - Economie d' eau

Notre commune d'Escoussans participe au projet européen de Maîtrise de la Consommation d'Eau en collaboration avec le SMEGREG (Syndicat Mixte d'Etude et de Gestion de la Ressource en Eau de la Gironde). Le but étant de réduire la consommation en eau de chaque foyer équipé et volontaire de 20 à 30%. **50 kits gratuits** de réduction de consommation d'eau potable sont disponibles à la Mairie.

Tous les foyers désirants s'équiper devront compléter un formulaire de retrait sur lequel figurera le n° d'abonné du retirant, permettant ainsi de faire une analyse statistique des consommations et d'évaluer l'impact du matériel .

